

# L'acceptation naturelle de notre fonction d'officier face à la troupe

Autor(en): **Louis, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **120 (1975)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343938>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **L'acceptation naturelle de notre fonction d'officier face à la troupe**

En ces temps difficiles, l'Autorité n'est plus bâtie sur du papier, mais elle EST ou N'EST PAS.

Tenons-nous à occuper avec dignité notre place et à remplir avec efficacité la belle fonction qui nous a été confiée en accédant au rang d'officier?

Si oui, alors une consigne: lorsqu'on nous le demande et quand il est opportun de le faire, ayons toujours la volonté très ferme de montrer, par l'intermédiaire de notre attitude, au sens le plus large, pourquoi nous avons consenti à endosser l'uniforme plus longtemps que d'autres: expérience faite, c'est absolument ce que la troupe, à tout le moins en Elite, attend et est en droit d'attendre de notre part: des officiers décidés, convaincus et enthousiastes, informant le plus objectivement possible, présentant des faits difficilement réfutables, des cadres réfléchis, faisant appel au bon sens et à l'initiative et, surtout, sachant constamment *pourquoi* ils ont accepté de monter à bord de la galère de l'autorité militaire.

Sans quoi c'est le début de la démission, de la lâcheté, donc d'une défaite irréversible de soi-même. Or, il faut bien l'admettre, le rôle que nous jouons, dans ce pays que nous servons, est, hélas, souvent entaché par le fait de quelques-uns d'entre nous qu'on a baptisés, à tort, « chef »: c'est là un aspect formel vraiment négatif qui, à plus ou moins long terme, souille assurément l'Autorité militaire dont nous sommes les diplomates:

Mon commandant de régiment, le commandant du régiment d'infanterie 3, citait au cours de sa remarquable et encourageante allocution prononcée sur la promenade de la Treille, à Genève, le 30 décembre dernier, à l'occasion de la cérémonie de la Restauration genevoise cette déclaration de la Diète de 1814: « Les Cantons helvétiques ne sauraient reconnaître à aucun Etat étranger le droit de contrôler la marche de leurs gouvernements ni d'intervenir directement ou indirectement dans les délibérations des Conseils de la Confédération. »

En effet, notre Armée, véritablement populaire et strictement défensive, est et reste l'un des instruments constitutionnels dont dispose l'Autorité

civile et politique suprême du pays afin de garantir notre indépendance nationale.

Mais, si les moteurs de ce verrou de porte, que constituent nos milices réunies sous la même croix, ne sont pas animés d'une ferme volonté de défense pour la transmettre également à nos concitoyens, il faut alors cesser au plus vite d'entretenir une armée de fantoches dont les crédits sont, de surcroît, de plus en plus et systématiquement sabrés par une élite d'inconscients.

Certes, l'évolution rapide des techniques d'armement et de combat peut porter certains à laisser tomber plus ou moins le facteur « contact humain », pourtant vital dans le cadre de toute société, quelle qu'elle soit.

Toutefois, au bout du compte, l'enjeu et l'instrument décisif, dans la bataille, c'est *l'homme*.

Il est par conséquent tout évident que la volonté de défense du combattant sera d'autant plus forte que celui-ci sera convaincu des libertés qu'il défend comme soldat et dont il jouit en tant que citoyen. Et cette volonté de défense, ce n'est pas seulement le bon vouloir de faire semblant pour décourager une éventuelle agression, mais bien l'intention affirmée de se battre aussi si l'agression a lieu quand même : cela signifie clairement qu'il faut avoir quelque chose à défendre qui vaille la peine qu'on lui sacrifie, le cas échéant, sa vie.

En un mot, restons fidèle, tout particulièrement à la foi qui motive notre idéal de chef militaire, c'est-à-dire à nous-mêmes.

Premier-lieutenant Dominique LOUIS